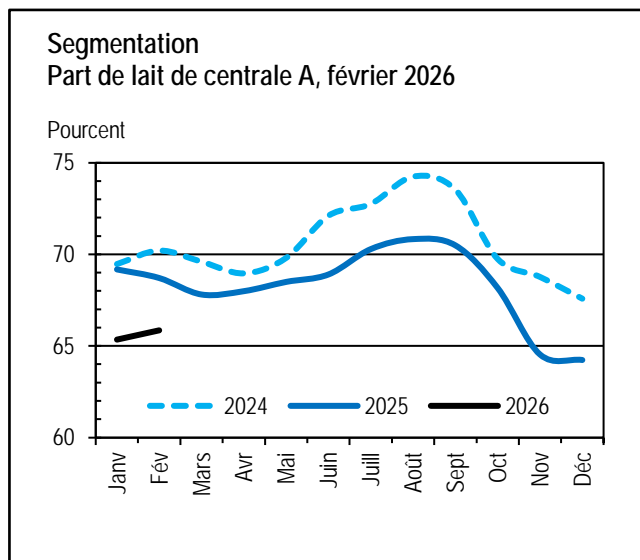


Segmentation lait de centrale "Tapis vert" – selon décomptes de paie de lait
Prix comprenant le supplément pour le lait de 5 centimes

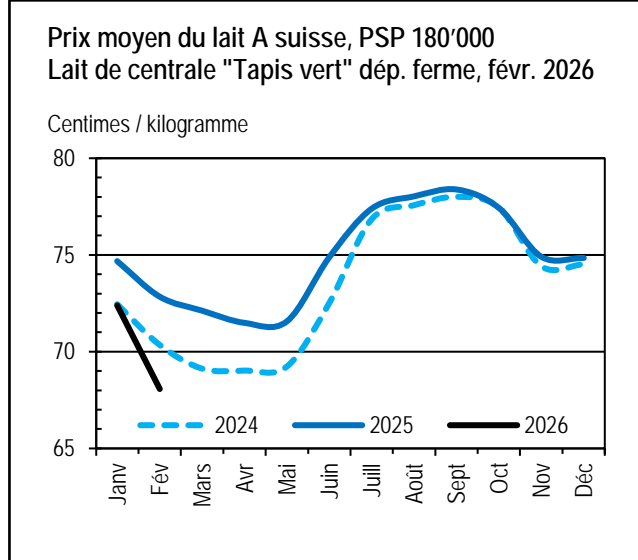
Moyenne Suisse

Segmentation	An	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	M12	
Part A	%	2026	65.4	65.9										67.7	
		2025	69.2	68.7	67.8	68.0	68.5	68.9	70.3	70.8	70.5	68.2	64.5	64.2	70.4
	Différence		-3.8	-2.8											-2.7
Part B	%	2026	32.1	31.6										31.8	
		2025	30.8	31.3	32.2	32.0	31.5	31.1	29.7	29.2	29.5	31.8	35.5	35.8	29.6
	Différence		1.3	0.3											2.2
Prix A	Ct./k	2026	72.40	68.07										74.29	
		2025	74.68	72.84	72.12	71.49	71.57	74.88	77.39	78.03	78.38	77.42	74.90	74.84	73.85
	Différence		-2.28	-4.77											0.44
Prix B	Ct./k	2026	45.35	40.56										49.45	
		2025	51.14	48.86	48.81	47.72	47.73	50.99	54.04	54.38	54.41	52.55	49.60	47.28	50.44
	Différence		-5.80	-8.29											-0.99

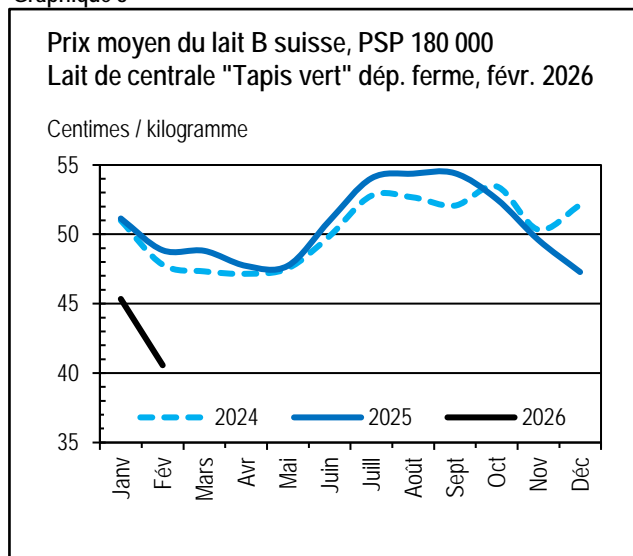
Graphique 1



Graphique 2



Graphique 3



Lait de fromagerie PER (lait produit à base de fourrages sans ensilage)

Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé de 5 centimes

Les prix correspondent au produit de la vente de l'ensemble du lait livré à la fromagerie par les annonceurs (y compris lait de restriction et lait faisant l'objet d'un autre type de valorisation par l'acheteur).

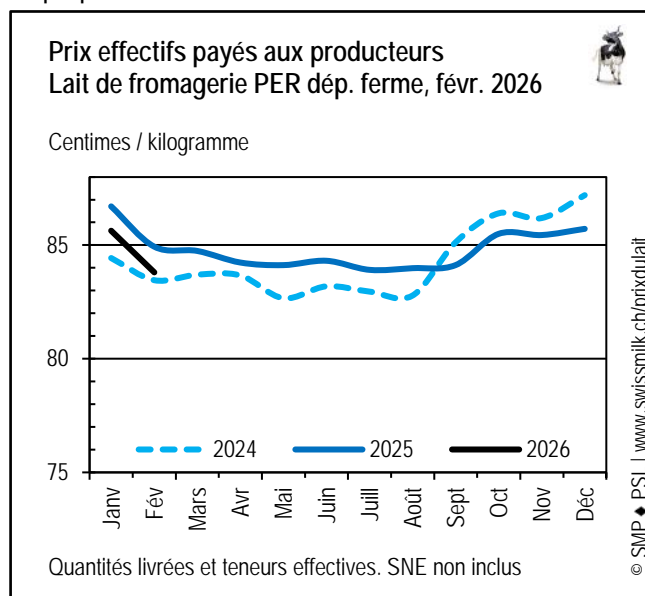
Tableau 1

1)	Mois sous rapport février 2026						Ø 12 mois (M12)		
	kg ²⁾	MG	P	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.	Prix	Δ mois ant.	Δ année ant.
Prix effectif dép. ferme PER	23'400	4.22	3.57	83.80	-1.82	-1.12	84.62	-0.09	0.00
Prix effectif franco fromagerie PER	27'700	4.17	3.56	82.48	-2.70	-2.58	84.77	-0.21	0.56

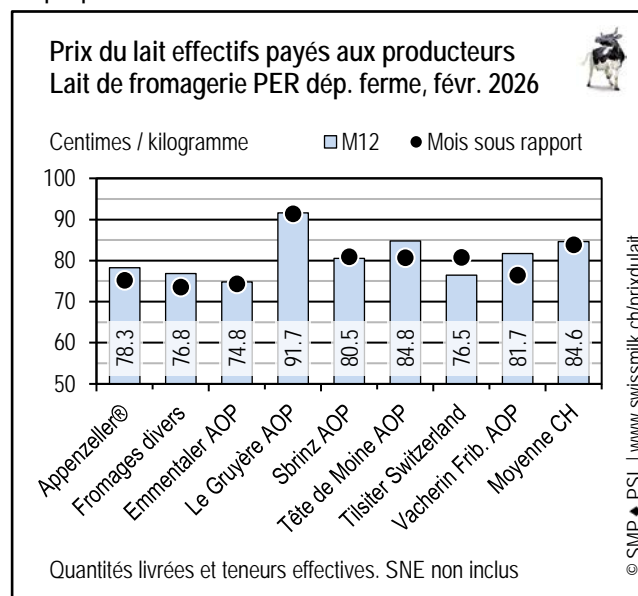
1) Abréviations : cf. « Légende » à la fin du présent document.

2) Quantité mensuelle

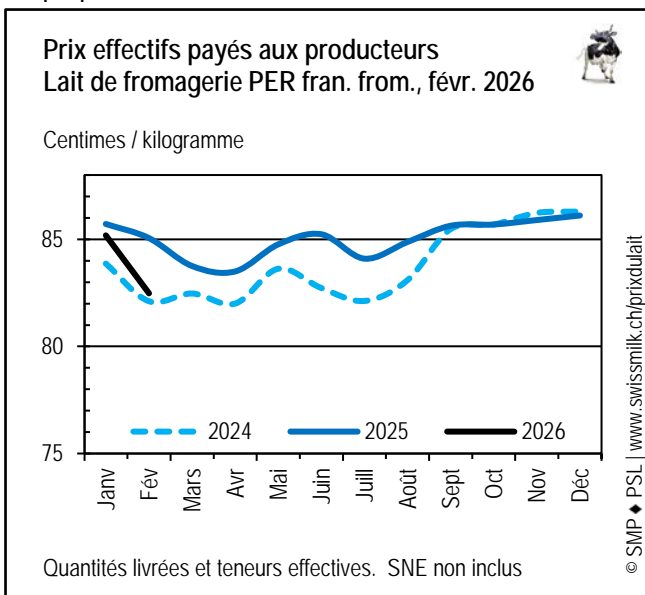
Graphique 1



Graphique 2



Graphique 3



Graphique 4

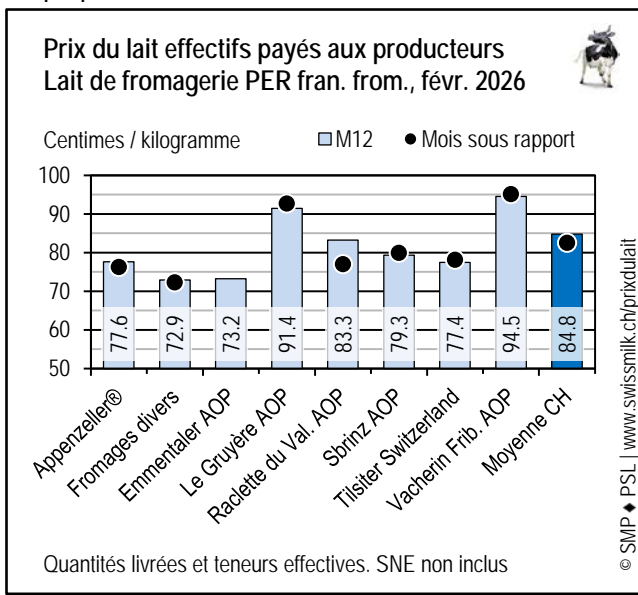
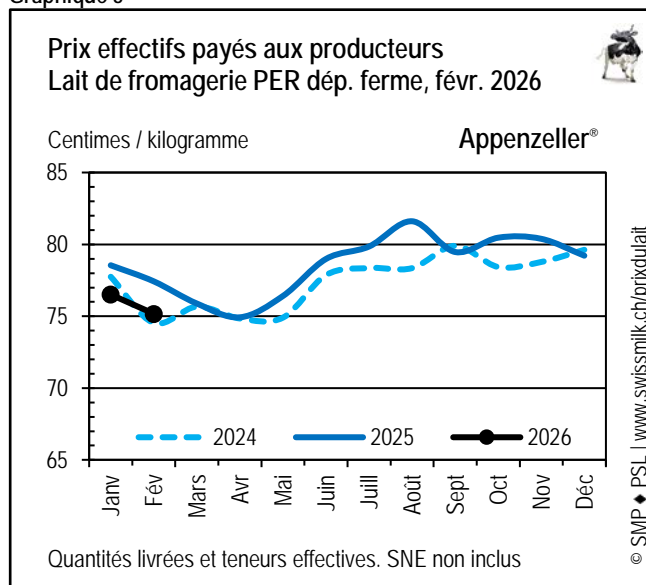


Tableau 2

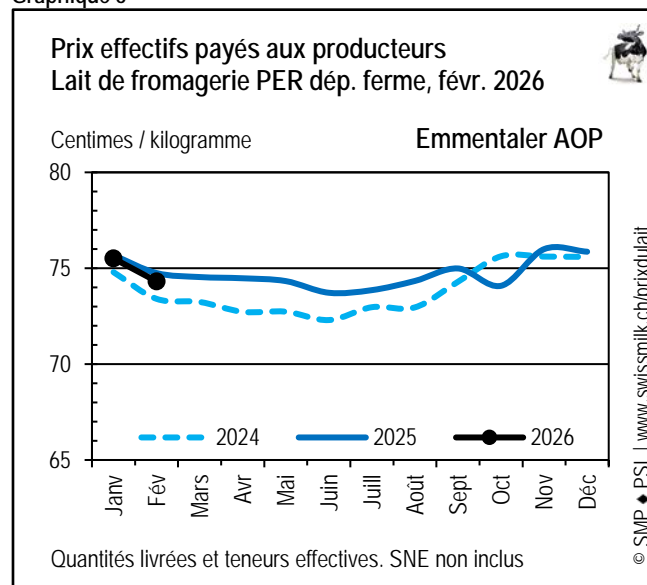
	Départ ferme						Franco fromagerie / centre collecteur					
	M12	Mois sous rapport février 2026					M12	Mois sous rapport février 2026				
	Prix	Prix	SNE	kg ¹⁾	MG	P	Prix	Prix	SNE	kg ¹⁾	MG	P
Appenzeller®	78.27	75.17	2.97	20'800	4.34	3.67	77.60	76.25	2.87	27'900	4.18	3.60
Fromages divers	76.84	73.56	2.95	24'900	4.23	3.53	72.91	72.26	3.00	13'200	4.38	3.74
Emmentaler AOP	74.79	74.32	2.90	34'500	4.27	3.56	73.24	n.v.	n.v.	n.v.	n.v.	n.v.
Le Gruyère AOP	91.65	91.36	3.00	17'100	4.20	3.59	91.42	92.70	3.00	25'800	4.17	3.56
Raclette du Valais AOP	80.10	77.00	3.00				83.25	77.00	3.00			
Sbrinz AOP	80.51	80.90	2.85	25'000	4.21	3.49	79.30	79.92	3.00	14'700	4.17	3.64
Tête de Moine AOP	84.80	80.66	2.88	24'800	4.13	3.43	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Tilsiter Switzerland	76.48	80.75	2.64	8'800	4.36	3.77	77.43	78.13	3.00	18'500	4.09	3.75
Vacherin Fribourgeois AOP	81.73	76.45	2.52	20'500	3.98	3.36	94.50	95.09	3.00	24'700	4.26	3.41
Moyenne suisse	84.62	83.80	2.94	23'400	4.22	3.57	84.77	82.48	2.24	27'700	4.17	3.56

1) Quantité mensuelle

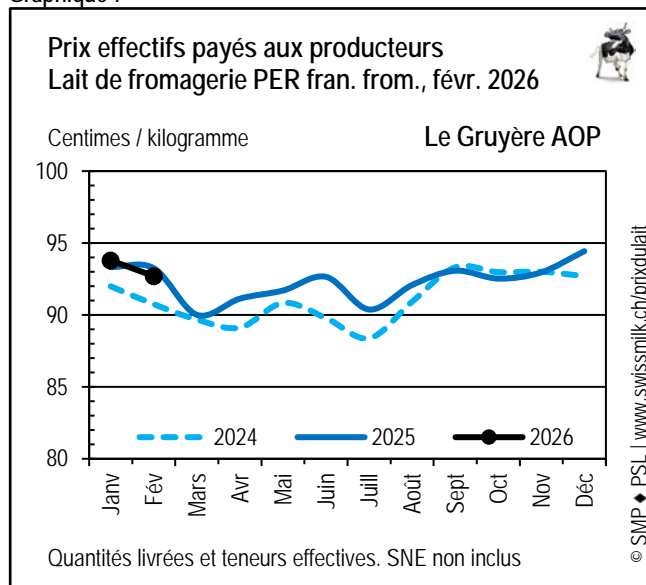
Graphique 5



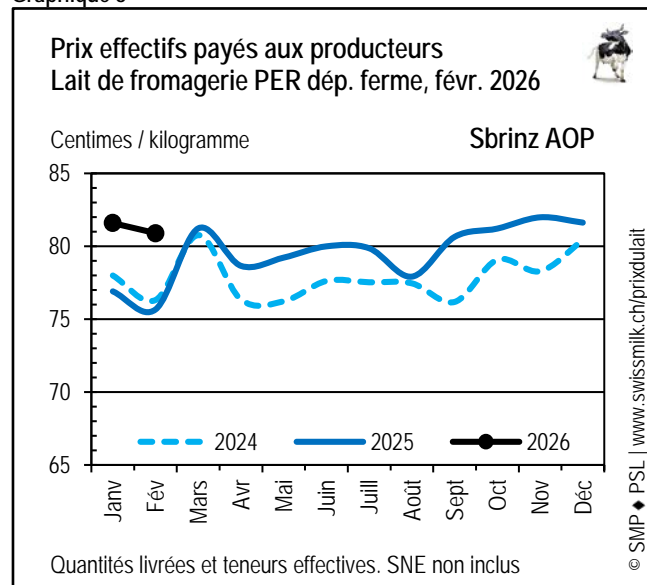
Graphique 6



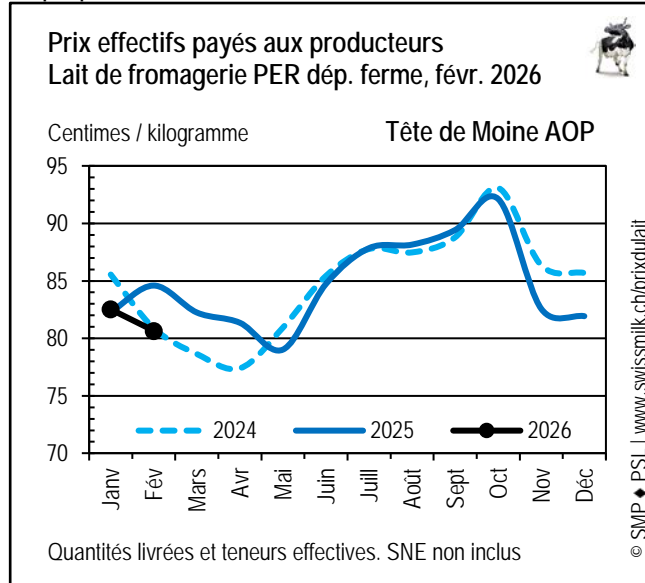
Graphique 7



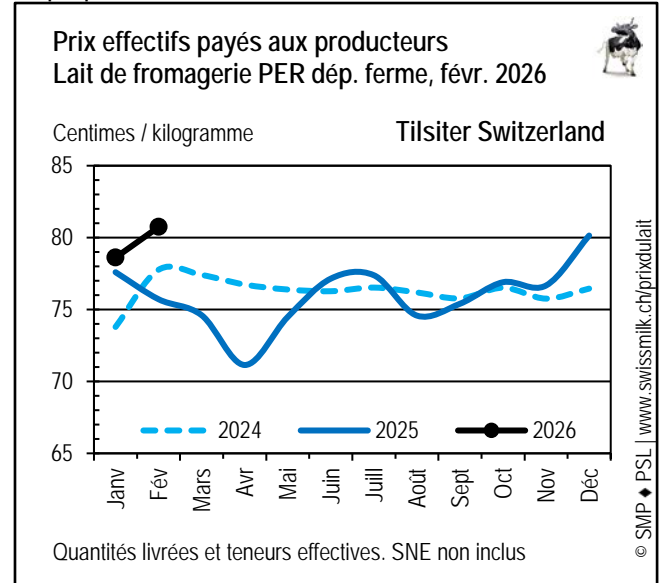
Graphique 8



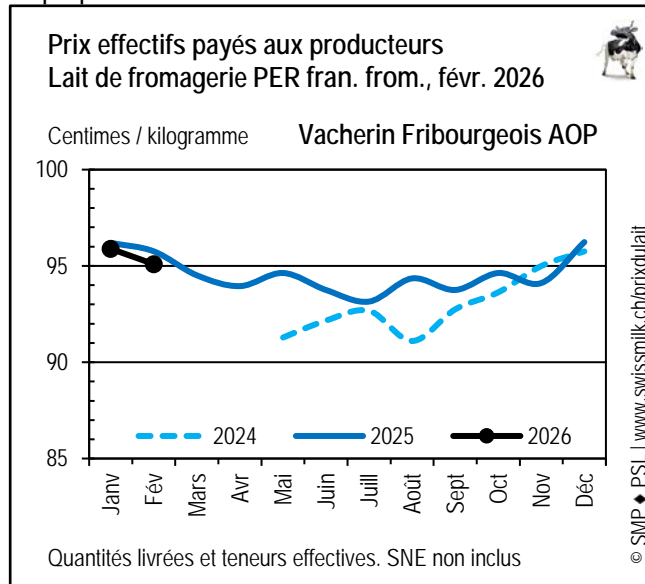
Graphique 9



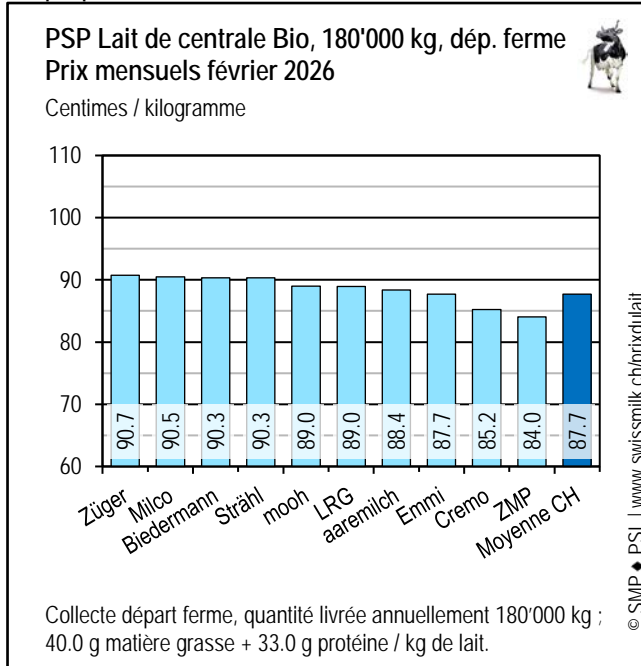
Graphique 10



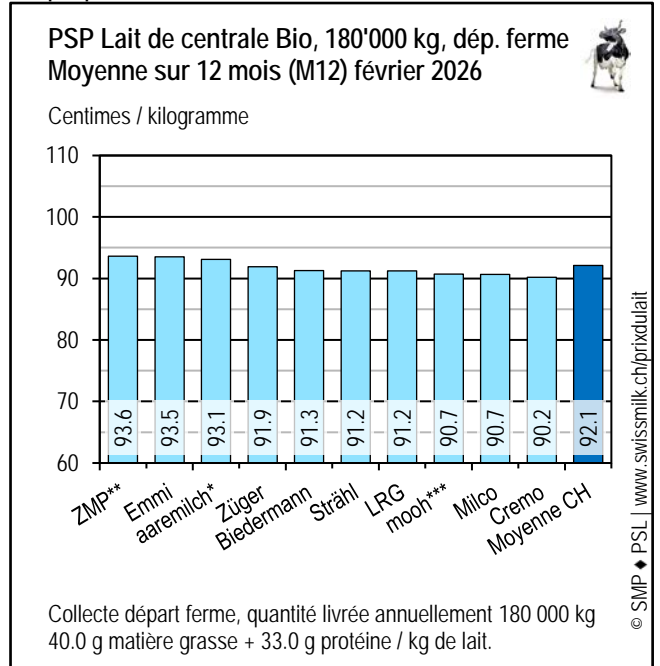
Graphique 11



Graphique 3



Graphique 4



Remarques :

- Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé
- Le service de surveillance du prix du lait indique les prix à l'achat de premier échelon. Les prix payés par les transformateurs à l'achat de deuxième échelon ne sont pas pris en compte.
- * Prime de fidélité non incluse
- ** Non compris dans le prix de ZMP : remboursement performance Emmi
- *** Prix mooh selon le modèle de planification
- Nous ajoutons volontiers à notre liste de nouveaux annonceurs de prix dans le secteur bio (lait de fromagerie ou de centrale).
- Les éventuels suppléments pour « Demeter » ou « Retour aux sources » ne sont pas pris en compte dans le prix standard producteur.

Lait de fromagerie bio (lait produit à base de fourrages sans ensilage) → peu d'annonceurs

Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé de 5 centimes

Tableau 1

	Départ ferme						Franco fromagerie / centre collecteur					
	M12	Mois sous rapport février 2026					M12	Mois sous rapport février 2026				
	Prix	Prix	SNE	Kg ¹⁾	MG	P	Prix	Prix	SNE	Kg ¹⁾	MG	P
Appenzeller®	94.75	92.18	3.00	18'200	4.29	3.72	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Bündner Bergkäse	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	90.44	86.50	3.00	7'200	4.03	3.22
Fromages divers	85.55	85.95	3.00	14'200	4.18	3.30	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Emmentaler AOP	92.75	90.85	3.00	9'100	4.28	3.41	95.08	92.21	2.95	9'400	4.45	3.49
Le Gruyère AOP	106.08	102.09	3.00	4'800	3.93	3.36	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

1) Quantité mensuelle

Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé.

Tableaux moyennes suisses

Prix comprenant le supplément pour le lait commercialisé de 5 centimes

Moyenne suisse lait de centrale "Tapis vert"

Preis prix	Ort lieu	Jahr an	Jan Janv	Feb Fév.	Mär Mars	Apr Avril	Mai Mai	Jun Juin	Jul Juil.	Aug Août	Sep Sept.	Okt Oct.	Nov Nov.	Dez Déc.	R12 M12	Kg kg	F mg	E p	D
SPP-PSP 180'000	ab Hof ferme	2026	62.71	58.36											66.20	14'379	4.00	3.30	++
		2025	67.62	65.51	64.52	63.81	63.89	67.62	70.52	71.25	71.48	69.56	65.69	64.95	67.07	14'379	4.00	3.30	++
SPP-PSP 360'000	ab Hof ferme	2026	63.80	59.49											67.41	28'758	4.00	3.30	++
		2025	68.70	66.61	65.60	64.90	64.97	68.72	71.91	72.66	72.58	70.91	67.11	66.30	68.10	28'758	4.00	3.30	++
realisiert effectif	ab Hof ferme	2026	67.69	62.07											69.98	38'000	4.33	3.43	++
		2025	72.79	69.95	68.41	67.47	66.41	69.71	72.67	74.20	74.47	75.04	71.51	70.08	71.00	34'600	4.33	3.46	++
realisiert effectif	Samm. cc	2026	66.37	62.68											68.92	19'000	4.22	3.46	++
		2025	71.66	69.27	68.03	66.93	66.08	67.61	70.23	72.06	73.31	73.56	70.77	69.36	69.87	16'900	4.20	3.41	++

Moyenne suisse lait de centrale bio

Preis prix	Ort lieu	Jahr an	Jan Janv	Feb Fév.	Mär Mars	Apr Avril	Mai Mai	Jun Juin	Jul Juil.	Aug Août	Sep Sept.	Okt Oct.	Nov Nov.	Dez Déc.	R12 M12	Kg kg	F mg	E p	D
SPP-PSP 180'000	ab Hof ferme	2026	91.50	87.70											92.12	14'379	4.00	3.30	++
		2025	92.81	89.69	86.94	86.27	86.16	92.73	97.58	98.52	98.65	96.23	91.70	91.46	91.76	14'379	4.00	3.30	++
realisiert effectif	ab Hof ferme	2026	92.49	88.25											93.49	17'000	4.29	3.33	++
		2025	96.33	91.72	88.93	87.90	87.21	92.83	98.13	98.48	99.54	99.00	95.28	93.86	92.77	16'100	4.28	3.31	++
realisiert effectif	Samm. cc	2026	91.15	88.78											93.20	10'000	4.26	3.33	+
		2025	93.21	90.77	88.00	87.35	87.00	93.20	97.46	100.4	100.2	100.6	91.78	92.56	93.00	8'400	4.23	3.27	+

Moyenne suisse lait de fromagerie PER

Preis prix	Ort lieu	Jahr an	Jan Janv	Feb Fév.	Mär Mars	Apr Avril	Mai Mai	Jun Juin	Jul Juil.	Aug Août	Sep Sept.	Okt Oct.	Nov Nov.	Dez Déc.	R12 M12	Kg kg	F mg	E p	D
realisiert effectif	ab Hof ferme	2026	85.63	83.80											84.62	23'400	4.22	3.57	++
		2025	86.70	84.93	84.74	84.23	84.11	84.30	83.91	83.98	84.11	85.49	85.44	85.71	84.62	21'600	4.16	3.64	++
	Käserei from.	2026	85.19	82.48											84.77	27'700	4.17	3.56	++
		2025	85.72	85.06	83.75	83.50	84.76	85.24	84.10	84.88	85.63	85.69	85.90	86.11	84.21	19'900	4.17	3.55	++
SVZ SNE	ab Hof ferme	2026	2.92	2.94											2.93				
		2025	2.92	2.92	2.95	2.90	2.91	2.92	2.92	2.94	2.95	2.93	2.94	2.96	2.96				
	Käserei from.	2026	2.87	2.24											2.63				
		2025	2.69	2.73	2.69	2.52	2.71	2.70	2.57	2.69	2.55	2.77	2.64	2.67	2.71				

Commentaire

Depuis janvier 2019, la Confédération verse aux producteurs-trices de lait un **supplément pour le lait commercialisé**. Celui-ci s'élevait à 4.5 ct./kg de lait jusqu'à fin 2021 avant de passer à 5 ct. en janvier 2022. En contrepartie, les acheteurs de lait paient aux producteurs-trices un prix réduit en conséquence. Ce supplément est comptabilisé comme un supplément de prix dans la surveillance du prix du lait. Le **supplément laitier est donc compris dans tous les prix calculés** par la surveillance du prix du lait. La raison en est que le supplément est directement lié à la vente du lait et que les prix sont ainsi plus aisément comparables avec ceux des années précédentes.

En février, le **prix standardisé producteur PSP 180 000** se montait à 58.36 ct./kg, soit une baisse de 4.34 ct./kg par rapport à janvier et de 7.15 ct./kg par rapport à février 2025. La moyenne des douze mois précédents s'élevait à 66.20 centimes en février (-0.87 ct./kg par rapport à celle de février 2025).

En février, les facteurs suivants ont influencé la structure générale des prix à la hausse ou à la baisse (cf. tableau 2, page 1 et page sur la segmentation) :

- Le prix moyen versé pour le lait A s'est élevé à 68.07 ct. (-4.32 ct. par rapport à janvier et -4.77 ct. par rapport à février 2025). Le prix moyen versé pour le lait B s'est élevé à 40.56 centimes en février (-4.78 ct. par rapport à janvier et -8.29 ct. par rapport à février 2025).
- En février, la part de lait A s'élevait à 65,9 %. Elle a ainsi augmenté de 0,5 point par rapport à janvier et diminué de 2,8 points par rapport à février 2025. Une part de 2,8 % de lait C a été prise en compte dans le PSP.
- Six acheteurs ont procédé à une déduction liée à l'échelonnement saisonnier des prix (contre un en janvier). Cela a provoqué une baisse du PSP de 1.86 ct./kg (-1.85 ct. par rapport au mois précédent).
- Les déductions liées au marché (déficit de financement remplacement loi chocolatière, force du franc, etc.) s'élevaient en février à -1.35 ct./kg en moyenne (-0.01 ct. par rapport au mois précédent).
- Le volume mensuel qui se trouve à la base du PSP s'élevait à 14 379 kilos en février (-743 kg par rapport à janvier). Les suppléments pour quantité se sont montés à 0.99 ct./kg (+0.04 ct. par rapport à janvier). La participation aux frais de transport a représenté -1.62 ct./kg (+0.08 ct. par rapport à janvier).
- Le supplément de durabilité a provoqué une hausse du PSP de 2.21 ct./kg (+0.01 ct. par rapport au mois précédent).
- Pour le poste « divers suppléments / déductions » (en premier lieu le supplément pour le lait commercialisé / les fonds de l'IP Lait), un supplément de 3.54 ct./kg a pu être observé en février (-0.03 ct. par rapport au mois précédent).
- Le prix de base mixte s'élevait à 56.45 ct./kg (-2.58 ct. par rapport au mois précédent).
Le total des suppléments/déductions a atteint +1.91 ct./kg en février (-1.77 ct. par rapport au mois précédent).

En février, le **prix moyen effectif départ ferme pour le lait de centrale (annonceurs de PSL)** pour une quantité mensuelle de 38 000 kilos (-1400 kg par rapport au mois précédent) était de 62.07 ct./kg (-5.62 ct. par rapport au mois précédent). Chez les annonceurs, les teneurs du lait, à savoir 4,33 g/kg de matière grasse (-0,08 g) et 3,43 g/kg de protéine (-0,07 g), étaient légèrement inférieures à celles de janvier.

En février, le **prix effectif franco centre collecteur pour le lait de centrale** a connu une baisse de 3.69 centimes pour atteindre 62.68 ct./kg.

Lait de fromagerie PER

En février, le prix moyen effectif **départ ferme pour le lait de fromagerie** (hors supplément de non-ensilage) était de 83.80 ct./kg, soit une baisse de 1.82 ct./kg par rapport à janvier et de 1.12 ct./kg par rapport à février 2025. La moyenne des douze mois précédents s'est élevée en février à 84.62 ct./kg (inchangée par rapport à celle de février 2025).

Franco fromagerie, le prix du lait de fromagerie était de 82.48 ct./kg en février, soit une baisse de 2.70 ct./kg par rapport à janvier et de 2.58 ct./kg par rapport à février 2025. La moyenne des douze mois précédents s'est élevée en février à 84.77 ct./kg (+0.56 ct./kg par rapport à celle de février 2025).

Lait de centrale bio

Le **PSP 180 000 du lait bio** se montait à 87.70 ct./kg en février, soit une baisse de 3.80 ct./kg par rapport à janvier et de 1.99 ct./kg par rapport à février 2025. Quant à la moyenne du PSP des douze mois précédents, elle s'élevait à 92.12 ct./kg (+0.36 ct./kg par rapport à celle de février 2025).

Aucun acheteur n'a payé de supplément lié à l'échelonnement saisonnier des prix (un en janvier). Quatre acheteurs ont procédé à une déduction. Cela a provoqué une baisse du PSP de 2.35 ct./kg (-2.41 ct. par rapport au mois précédent).

En février, les déductions liées au marché (contribution de déclassement, allègement du marché du lait bio, etc.) s'élevaient en moyenne à -2.59 ct./kg (-0.42 ct./kg par rapport au mois précédent).

En février, le **prix moyen effectif départ ferme pour le lait bio** (annonceurs de PSL) était de 88.25 ct./kg (-4.24 ct. par rapport au mois précédent). Chez les annonceurs, les teneurs du lait atteignaient 4,29 g/kg de matière grasse (-0,07 g) et 3,33 g/kg de protéine (-0,04 g), en baisse par rapport à janvier.

Légende

Prix standardisé producteur
PSP 180'000 ou 360'000

Le PSP est standardisé sur la base de quantités livrées, de teneurs et de critères qualitatifs mensuels identiques pour tous les premiers acheteurs, conformément aux paramètres-clé pour l'achat de lait. La quantité de lait mensuelle suit la livraison de lait saisonnière totale de la Suisse pour les quantités de lait annuelles de 180'000 ou 360'000 kg. Le PSP comprend : tous les suppléments et déductions influant sur le prix du lait effectivement payés, comme l'échelonnement saisonnier du prix, les suppléments contractuels et de quantité, les déductions liées au marché et les retenues, la participation aux frais de transport, les bonus, les primes et les arriérés, ainsi que le supplément pour le lait transformé en fromage (le cas échéant) selon les conditions des différents premiers acheteurs.

Le PSP ne comprend pas : les déductions pour les mesures de marketing soumises à la force obligatoire, les contributions de membres pour la défense professionnelle, les factures de prestations et d'achats de marchandises de toute sorte. **Calcul** : Le PSP correspond au prix mixte de base (prix du lait moyen des segments de prix pondéré en fonction des quantités) auquel est ajoutée la somme de l'ensemble des suppléments et des déductions. **La base servant au calcul** du PSP est fournie par les contrats d'achat de lait et les données des premiers acheteurs. Les décomptes de la paie du lait des annonceurs servent d'outil de contrôle.

effectif

Le prix du lait effectif comprend tous les composants du prix du lait payés ayant une influence, à l'exception du supplément de non-ensilage pour le lait de fromagerie (apparaît séparément). Les quantités par arrêt et les teneurs correspondent à la moyenne de l'ensemble des annonceurs enregistrés auprès de la surveillance du prix du lait de la FPSL. Les éventuelles déductions appliquées pour non-conformité à un des paramètres-clé concernant la qualité du lait ne sont pas prises en compte. **La base servant au calcul** est fournie par les décomptes de la paie du lait des annonceurs.

PER

Produit en fonction des directives concernant les prestations écologiques requises.

Bio

Produit en fonction des directives concernant l'agriculture biologique.

Lait de centrale,
Lait de fromagerie

Est considéré comme lait de fromagerie par la surveillance du prix du lait de la FPSL le lait de non-ensilage. Le supplément de non-ensilage doit donc apparaître sur le décompte de la paie du lait ou dans les appendices au contrat d'achat du lait, sans quoi le lait est considéré comme lait de centrale.

Ø, Moyenne

Prix moyen. Les prix du lait mensuels sont pondérés en fonction des quantités (en fonction de la quantité de lait du premier acheteur ou de la quantité de fromage produit).

Δ

Différence, variation.

R12, M12
kg / mg / p

Moyenne continue sur 12 mois (moyenne arithmétique des 12 derniers mois, y compris le mois considéré).

Données moyennes concernant la quantité de lait et les composants fournies par les annonceurs durant le mois considéré : kilogramme de lait / teneur en matière grasse en g par 100 g / teneur en protéine en g par 100 g de lait.

SNE

Supplément de non-ensilage (non inclus dans le prix du lait effectif).

D

Donnée concernant le nombre d'annonceurs du prix : 0 = peu, + = assez, ++ = beaucoup d'annonceurs.

ferme

Relevé du lait effectué au départ de la ferme.

cc

Relevé du lait effectué franco centre collecteur ou livré à la fromagerie.

SP : P. de coll.

Relevé du lait au départ du point de collecte.

n.d.

Données non disponibles.